

## Baden

# Les Amis de Port-Blanc en assemblée générale Enquête sur l'aménagement portuaire



## LES AMIS

M. Péquereau, rapporteur de la commission portuaire de l'association, s'est efforcé de défendre la solution B (séparation des trafics professionnels, tourisme et plaisanciers).

**Baden est une grande commune : 37 km de côtes, îles comprises. Port-Blanc se situe à une extrémité, à 8 km du bourg. Les résidences secondaires, quelquefois des villages (Mané-Moustran) se multiplient et font de Port-Blanc une agglomération importante. Ce sont quelques raisons qui font des Amis de Port-Blanc une association active et populaire auprès des résidents.**

Un autre élément fait la particularité de Port-Blanc. S'il est éloigné du bourg de Baden, il est près de l'Île-aux-Moines. L'association se propose d'apporter une critique constructive sur les travaux entrepris pour faciliter la desserte de l'île. L'aménagement ne doit pas se faire au détriment de la beauté du site (l'association est satisfaite des travaux déjà effectués). Pour elle, la suppression du parking portuaire doit être compensée par d'autres parkings, bien étudiés et discrets.

### Enquête sur l'évolution du port

L'association a effectué, cet été, une enquête auprès de ses adhérents. Sur 76 membres coti-

sant, 52 personnes ont répondu au questionnaire. La majorité (23 personnes, soit 44 %) souhaite une orientation (appelée type B) qui prévoit l'installation d'un nouveau ponton nord. Cette orientation suit les recommandations du rapport de la commission portuaire de l'association qui avait été présentée par Françoise Magnier en novembre 1993.

Les adhérents ont profité du questionnaire pour apporter quelques remarques au sujet du fonctionnement du port : critiques vis-à-vis des prestations actuelles de la Sagémor (qui gère la zone des mouillages) ; craintes émises au sujet du mauvais état des rives et des murs ; souhait de voir mettre en service une cale spéciale de mise à l'eau et de carénage.

Pour les baigneurs, il est éga-

lement souhaité le maintien, et si possible l'amélioration, des (mini) plages et des endroits de baignade.

### Nouvelles zones de mouillages

L'association estime qu'il y a une certaine complémentarité entre le projet de la Sagémor (augmentation de l'ordre de 20 % du nombre des corps-morts) et ses souhaits : accès plus aisé pour les plaisanciers. Le projet de ponton nord, que préconise l'association, serait de nature à améliorer cet accès. L'association suit également avec intérêt le projet d'aménagement de la zone de mouillages de Toulindac. Cette nouvelle zone pourrait désengorger Port-Blanc pour la plaisance légère.

L'ALCOOL FAIT OUBLIER LA SÉCURITÉ  
SUR LA ROUTE, L'ALCOOL TUE

**1 VERRE DE TROP  
1 VIE EN MOINS**

Communiqué de l'Association Nationale  
de Prévention de l'Alcoolisme